



**MINISTÈRES  
TRANSITION ÉCOLOGIQUE  
COHÉSION DES TERRITOIRES  
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE  
MER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Secrétariat général**

**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES**

**SERVICE DU DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL**

**SOUS-DIRECTION DU RECRUTEMENT ET DE LA MOBILITÉ**

**BUREAU DES RECRUTEMENTS PAR CONCOURS**

# **RAPPORT DU JURY**

**Directeur(trice) de recherche du  
développement durable de 2ème classe**

**Chargé(e) de recherche du développement  
durable de classe normale**

**Session 2023**

## Rédacteur

---

**Monsieur Patrick CHABRAND**, Président du jury d'admissibilité, Président de la COMEVAL,  
Professeur à l'Université d'Aix-Marseille

Références intranet et internet

<http://intra.portail.e2.rie.gouv.fr/passer-un-concours-r2367.html>

<https://www.ecologie.gouv.fr/concours-du-ministere>

<https://www.concours.developpement-durable.gouv.fr/directeur-trice-de-recherche-du-developpement-a128.html>

<https://www.concours.developpement-durable.gouv.fr/charge-e-de-recherche-du-developpement-durable-de-a126.html>

# SOMMAIRE

## Table des matières

<b>I. CONTEXTE GÉNÉRAL.....</b>	<b>4</b>
A. TEXTES REGLEMENTAIRES.....	4
B. CALENDRIER DES EPREUVES.....	5
<b>II. L'EXAMEN DES DOSSIERS .....</b>	<b>5</b>
<b>III. AUDITIONS DES CANDIDATS .....</b>	<b>6</b>
A. BILANS DES AUDITIONS .....	6
B. CONSEILS AUX CANDIDATS .....	6
<b>IV. LE JURY D'ADMISSIBILITE .....</b>	<b>6</b>

# Rapport général du président du jury

*Monsieur Patrick CHABRAND, Professeur des Universités.*

**CONCOURS CHARGES DE RECHERCHE ET DIRECTEURS DE RECHERCHE DU DEVELOPPEMENT  
DURABLE  
session 2023**

## **I. CONTEXTE GÉNÉRAL**

L'admissibilité des concours de recrutement des chargés de recherche et des directeurs de recherche du développement durable - session 2023 - s'est déroulée en trois étapes :

- 1ère réunion du jury d'admissibilité : examens des dossiers, examens des rapports établis par deux rapporteurs, sélection des candidats convoqués à l'oral,
- audition des candidats par les sections d'audition,
- 2ème réunion du jury d'admissibilité : pour chaque poste établissement de la liste des candidats classés.

### **A. Textes réglementaires**

La session 2023 du concours pour le recrutement des chargés de recherche et des directeurs de recherche du développement durable s'est déroulée selon les conditions et les modalités définies par :

- Le décret n° 2014-1324 du 4 novembre 2014 portant statuts particuliers du corps des chargés de recherche du développement durable et du corps des directeurs de recherche du développement durable ;
- L'arrêté du 8 février 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement de chargés de recherche du développement durable de classe normale ;
- L'arrêté du 8 février 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement de directeurs de recherche du développement durable de deuxième classe ;
- L'arrêté du 13 février 2023 modifiant l'arrêté du 8 février 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement de directeur de recherche du développement durable de deuxième classe ;
- L'arrêté du 30 mars 2023 fixant au titre de l'année 2023 la composition du jury d'admissibilité du concours pour le recrutement de directeurs de recherche du développement durable de deuxième classe ;
- L'arrêté du 30 mars 2023 fixant au titre de l'année 2023 la composition du jury d'admissibilité du concours pour le recrutement de chargés de recherche du développement durable de classe normale ;
- L'arrêté du 06 juillet 2023 fixant au titre de l'année 2023 la composition du jury d'admission des concours pour le recrutement de chargé de recherche de classe normale et de directeur de recherche de deuxième classe du développement durable ;

## B. Calendrier des épreuves

Conformément aux textes réglementaires cités *supra* :

- Les inscriptions se sont déroulées du 13 février au 17 mars 2023 ;
- Les auditions des candidats se sont déroulées du 05 au 09 juin 2023 ;
- La réunion d'admission s'est déroulée le 07 juillet 2023 ;

## II. L'EXAMEN DES DOSSIERS

Pour chaque candidat les critères donnés ci-dessous ont été analysés. Le poids accordé à chacun de ces critères peut être variable selon la nature de l'activité du candidat.

Postes de chargé de recherche :

- Cursus, qualité du dossier scientifique et des publications,
- Mobilité post-thèse,
- Ouverture scientifique,
- Aptitude au travail en équipe,
- Prérequis théoriques, méthodologiques par rapport au poste,
- Pertinence du projet de recherche par rapport au poste,
- Qualité de la présentation orale et du document écrit.

Postes de directeur de recherche :

Outre les critères d'excellence scientifique :

- Titulaire d'une HDR ou d'un niveau équivalent (étranger),
- Existence d'un projet scientifique avec une problématique de recherche claire et argumentée et des outils et méthodes pertinents,
- Projet d'insertion dans le laboratoire ou l'unité de recherche, pertinence du projet personnel / fonctions exercées.
- Prises de responsabilités d'ordre général,
- Activités de valorisation et de normalisation,
- Participation éventuelle à l'enseignement,
- Aptitude à la direction de recherche (direction de thèses, ...) et à la coordination de recherches,
- Expertise, rayonnement international et prospective,

L'examen des dossiers a été fait lors de la première réunion du jury d'admissibilité qui a établi la liste des candidats convoqués à l'oral.

### **III. AUDITIONS DES CANDIDATS**

Des sections d'audition ont été constituées. Ces auditions étaient d'une durée de :

- 30 minutes pour les candidats à des postes de chargés de recherche : 15 minutes d'exposé, 15 minutes de questions,
- 35 minutes pour les candidats à des postes de directeurs de recherche : 15 minutes d'exposé, 20 minutes de questions.

#### **A. Bilans des auditions**

##### **Chargés de recherche :**

217 candidats inscrits (64 femmes et 153 hommes) pour les 21 postes ouverts au concours.

177 dossiers ont été reçus : ceux de 50 femmes et 127 hommes.

71 candidats ont été convoqués à l'oral : 23 femmes et 48 hommes

22 candidats ont été admis sur liste principale : 11 femmes et 11 hommes

25 candidats ont été admis sur liste complémentaire : 7 femmes et 18 hommes

##### **Directeurs de recherche :**

42 candidats inscrits (10 femmes et 32 hommes) pour les 10 postes ouverts au concours.

40 dossiers ont été reçus : ceux de 9 femmes et 31 hommes.

27 candidats ont été convoqués à l'oral : 5 femmes et 22 hommes

11 candidats ont été admis sur liste principale : 2 femmes et 9 hommes

7 candidats ont été admis sur liste complémentaire : 1 femme et 6 hommes

#### **B. Conseils aux candidats**

Il est recommandé aux candidats de bien structurer leur exposé en fonction du temps accordé en mettant en évidence les points forts de leur dossier, en présentant leur projet scientifique et leur projet d'intégration dans le laboratoire associé au poste sur lequel ils candidatent.

### **IV. LE JURY D'ADMISSIBILITE**

Pour chaque poste, le jury d'admissibilité a arrêté une liste ordonnée de candidats admissibles.

Pour chaque candidat les critères donnés ci-dessus pour l'examen des dossiers ont été analysés. Le poids accordé à chacun de ces critères peut être variable selon la nature de l'activité du candidat.

Les dossiers des candidats non convoqués à l'oral ou non classés sur la liste des admissibles ont été analysés sur l'ensemble des critères et considérés d'un niveau inférieur à celui des candidats auditionnés ou classés.



**MINISTÈRES  
TRANSITION ÉCOLOGIQUE  
COHÉSION DES TERRITOIRES  
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE  
MER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*